

Guido Graf: «Les cantons ont besoin de plus d'argent pour l'intégration des réfugiés»

ASILE Le conseiller d'Etat lucernois plaide pour de nouveaux modes de prise en charge du dossier des migrations. Il reçoit les louanges de l'UDC, alors qu'il se considère comme un PDC modéré

SANDRINE HOCHSTRASSER

Personne, ou presque, ne connaissait Guido Graf de ce côté de la Sarine. Jusqu'à cette lettre adressée cet été à la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga pour critiquer sa politique d'asile trop «généreuse» à l'égard des Erythréens. Le conseiller d'Etat lucernois a réitéré son attaque en septembre avec une nouvelle missive courroucée à l'intention du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

PROTRAIT

L'élu PDC est devenu, malgré lui, la voix des cantons qui critiquent la prise en charge des requérants d'asile dans la presse allemande. Applaudi par les membres de l'UDC, Guido Graf est apparu par le prisme des médias comme un conseiller d'Etat ultraconservateur. Et pourtant. Le directeur des affaires sociales du canton de Lucerne n'a jamais fait partie de l'aile droite de son parti en Suisse centrale. «Vous croyez que je suis de la ligne dure en matière d'asile?», s'enquiert-il, troublé, dans son bureau logé au cœur de la vieille ville.

L'objectif est donné: cerner cet homme qui vient sans cesse interpellé le SEM. Car il n'a pas fini de se faire entendre. «Les cantons doivent recevoir plus de moyens de la part de la Confédération. Je n'ai pas encore reçu de réponses satisfaisantes. Je ne m'attends pas à en recevoir une avant les élections fédérales, mais je recommencerai cet hiver. Et je ne me limiterai pas à une lettre», promet-il.

«Une bombe à retardement»

Ses préoccupations, il les avait déjà écrites à Simonetta Sommaruga en novembre 2014. «J'ai reçu une réponse polie, mais rien n'a changé», regrette-t-il. L'ingénieur de 57 ans - candidat le mieux élu du gouvernement - a entamé en juillet un second mandat. Il a repris sa plume cet été, au nom du Conseil d'Etat, en publiant cette fois sa missive sur Internet.

«Le défi que nous avons, c'est l'intégration à long terme. C'est une bombe à retardement. Les cantons ont besoin de davantage d'argent pour assurer l'intégration des réfugiés et des requérants

admis à titre provisoire. Nous recevons de la Confédération un forfait de 6000 francs par arrivant. Il faudrait au moins le double, voire le triple. Nous avons développé à Lucerne des programmes, des cours dans la construction, l'hôtellerie ou les soins, pour permettre aux réfugiés de décrocher un apprentissage. Mais cela coûte cher. Nous investissons 6 millions de francs par année. La Confédération doit prendre ses responsabilités et assumer sa part.»

Il reprend l'exemple du nombre croissant de mineurs non accompagnés qui arrivent à Lucerne: «Certains n'ont que 11 ou 12 ans. Ils doivent être placés dans des familles d'accueil ou des centres spéciaux. Cela coûte entre 40 000 et 80 000 francs par enfant et par an. Mais la Confédération nous donne moins de 20 000 francs (1450 francs par mois).»

«Nous ne sommes pas une exception. De plus en plus de cantons expriment les mêmes revendications», précise-t-il, en citant ses homologues de Suisse centrale.

Les cantons en question multiplient les programmes d'économie après de nombreux ajustements fiscaux. Lucerne n'échappe pas à ces impératifs budgétaires et a décidé cette année de résilier son contrat avec Caritas, pour internaliser la prise en charge des requérants. Et réduire ses coûts.

Le bras de fer s'annonce intense avec la Confédération. «Il n'y a pas de base légale qui justifie que la Confédération prenne en charge tous les frais», réplique le SEM. Les mesures qui relèvent de la protection de l'enfance sont de la compétence des cantons.»

Les places d'accueil font également l'objet d'âpres discussions. Guido Graf énumère les lieux qu'il a déjà ouverts cette année, pour loger quelque 1230 requérants en septembre. «Nous devons trouver 400-450 places supplémentaires d'ici la fin de l'année.»

La Confédération réplique qu'elle a déjà doublé ces quatre dernières années sa capacité d'accueil. Le Lucernois appelle à accélérer la réforme de l'asile pour que les autorités fédérales proposent rapidement 5000 places. Il ne critique pas l'accompagnement juridique gratuit pour les requérants. «Si



Le conseiller d'Etat PDC Guido Graf est devenu, malgré lui, la voix des cantons qui critiquent la prise en charge des requérants d'asile dans la presse allemande. (FABIAN BIASIO)

cela peut permettre d'accélérer la procédure...»

Guido Graf se garde d'attaquer frontalement la tradition humanitaire du pays: il ne critique pas l'arrivée de nouveaux requérants. «Il n'y a pas de chaos en Suisse», répète-t-il. D'ailleurs, il ne conteste pas la clé de répartition qui a été décidée au niveau européen, et affirme qu'il est «prêt à accueillir [sa] part».

Le politicien marche sur des œufs. Il a visiblement tiré les leçons du tollé médiatique qu'il a provoqué cet été. Lorsqu'il a laissé entendre qu'il ne fallait plus accueillir de requérants d'Erythré. «La plupart des gens n'ont pas lu la lettre. Je ne dis pas qu'il faut renvoyer les Erythréens, mais qu'il vaut mieux leur accorder un titre provisoire plutôt qu'un statut de réfugié», corrige-t-il.

Il avait pourtant écrit que «notre pratique d'asile trop généreuse encourage un exil massif», repre-

nant la rhétorique de l'UDC. Et il persiste à croire que la situation sur place «n'est pas claire». «Même le SEM a déclaré que nous n'avions aucune information fiable sur ce pays, juge-t-il. Plus de la moitié des requérants érythréens reçoivent le statut de réfugié. La Suisse se montre trop généreuse à leur

«Je ne dis pas qu'il faut renvoyer les Erythréens, mais qu'il vaut mieux leur accorder un titre provisoire plutôt qu'un statut de réfugié»

GUIDO GRAF, CONSEILLER D'ÉTAT

égard. De mon expérience, j'ai pu remarquer que les requérants sont plus motivés pour s'intégrer s'ils ne sont qu'admis à titre provisoire, car le regroupement familial ne leur est pas dû.»

Le SEM s'exaspère de cette récupération politique: «Le statut accordé aux requérants n'est pas une question politique mais juridique. Nous respectons la Convention sur les réfugiés. Aucun autre pays européen ne renvoie des demandeurs d'asile en Erythré. Il n'y a aucune raison de croire que la situation sur place s'est améliorée.»

Peu importent les démentis du SEM, le discours de Guido Graf prend soudain une tournure qui lui vaut les louanges de l'UDC. Il repare des difficultés d'intégration: «65% des requérants obtiennent le droit d'asile ou un permis provisoire. Et la moitié d'entre eux se retrouvent ensuite à l'aide sociale.»

Guido Graf n'a pourtant pas le profil d'un *hardliner*, s'étonne un journaliste local. Le politicien du centre droit, catholique, se montre plus conservateur en matière de mœurs qu'en termes de politique extérieure. Il est favorable par exemple aux accords bilatéraux. «Mais le conseiller d'Etat reçoit de fortes pressions des communes», en charge de l'aide sociale, constate cet observateur de la vie politique lucernoise.

L'électorat a évincé tous les candidats de gauche lors de l'élection du gouvernement ce printemps. Le conseiller d'Etat a réuni en septembre les communes pour discuter d'asile: dès 2016, elles pourront payer une indemnité si elles ne sont pas prêtes à accueillir leur part de réfugiés. «J'ai un devoir envers la population de mon canton», insiste Guido Graf. Avant de décrocher de nouvelles flèches contre la Confédération. ■